Conseil de quartier Val-de-Grâce

Jeudi 21 octobre 2021, 18h30 à 20h30

Mairie du 5^e arrondissement, 21 Place du Panthéon

Salle des Fêtes

Le Conseil de quartier s'est exceptionnellement tenu à huis-clos avec les Conseillers de quartier en raison de la crise sanitaire actuelle et des mesures de restrictions imposées par la Préfecture.

Ordre du jour et intervenants

Florence BERTHOUT, Maire du 5e

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5^e, en charge du Commerce et Artisanat, de la Vie associative, de la Démocratie locale et des Conseils de quartier

-Commission nationale débat public site VdG

Antoine TESNIERE, Directeur, Paris Santé Campus

-Travaux station RER Port-Royal – Point étape changement matériel roulant

Sylvie POUGET, Responsable territoriale Paris Ouest, RATP

John TUIL, Chef de projet « adaptation des infrastructures à l'arrivée du nouveau matériel du RER B »

-Projets plébiscités dans le cadre du Budget Participatif

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5^e, en charge du Commerce et Artisanat, de la Vie associative, de la Démocratie locale et des Conseils de quartier

-Installation de stations Trilib'

Edouard CIVEL, 1er adjoint à la Maire du 5^e en charge de l'écologie urbaine et mobilités, de la Voirie et propreté.

-La Mie de Pain, nouveau gestionnaire du foyer des femmes à la rue

Frédéric BLOT, co-directeur de la Mie de Pain

-Point sur les terrasses éphémères

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5^e, en charge du Commerce et Artisanat, de la Vie associative, de la Démocratie locale et des Conseils de quartier

-Questions diverses

Commission nationale débat public site VdG

Antoine TESNIERE, Directeur, Paris Santé Campus

Antoine TESNIERE indique que le projet de « Paris Santé Campus », créé autour de l'ancien hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, fait l'objet de l'association de différents organismes nationaux à savoir :

- L'INSERM, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale;
- L'INRIA, l'Institut national de recherche sur le numérique ;
- L'Université Paris Sciences & Lettre ayant un grand nombre d'établissements à proximité immédiate, à la fois de la mairie et du Val-de-Grâce ;
- Le Health Data Hub, Agence du ministère de la Santé chargée de centraliser les données de santé françaises ;
- L'Agence du numérique en santé chargée d'informer et d'accompagner la transformation numérique du système de santé; elle est portée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui agit comme maître d'ouvrage du programme et qui délègue la conduite de projet à deux structures: la structure Paris Santé Campus et la structure EPAURIF qui va agir comme maître d'ouvrage délégué, notamment sur la gestion immobilière et la programmation de l'ensemble.

L'objectif de ce programme est de mettre en place un centre rassemblant les expertises nécessaires pour accompagner la transformation numérique de santé.

Le numérique pour la santé est l'ensemble des outils nécessaires pour prendre un rendez-vous en ligne, faire une consultation de télémédecine, obtenir des résultats de biologie par le biais d'un ordinateur ou d'un smartphone. Il s'agit également de travailler sur l'analyse de données générées par le système de soin, l'amélioration des diagnostics ou de la compréhension d'un certain nombre de phénomènes autour de la recherche ou du soin, à travers l'analyse de ces outils numériques.

À travers ce site qui sera réhabilité pour l'occasion, ils souhaitent rassembler des laboratoires de recherche et des espaces d'expérimentation autour des enjeux numériques — données, intelligence artificielle, imagerie, etc. — et des espaces de formation. En effet, l'un des objectifs est d'arriver à créer des talents de demain pour le numérique en santé à travers différentes structures : l'École Normale Supérieure, l'ESPCI, Dauphine, etc.

Il existera également un espace lié à l'événementiel permettant de faire de l'animation autour des enjeux du numérique en santé, et enfin des espaces dédiés à la vie du campus.

Des chercheurs vont travailler, non plus directement sur des patients comme cela était le cas auparavant dans le système hospitalier, mais sur des données ou des entrepôts de données d'envergure nationale. Celles-ci permettront d'avoir recours à des techniques expérimentales à haut débit : elles vont analyser beaucoup de données en même temps et permettre d'avoir une puissance de recherche beaucoup plus importante que ce qui était fait auparavant. Il existe des attendus scientifiques majeurs dans différents domaines, notamment l'épidémiologie – la crise du covid a été un bon exemple de l'impact que peuvent avoir les outils numériques –, mais également dans le diagnostic, la thérapie de certaines maladies comme les cancers, les maladies mentales, les maladies neurodégénératives ou cardio-vasculaires.

L'enjeu est que le centre Paris Santé Campus devienne un vrai fleuron visible sur le plan national, mais surtout sur le plan international en capitalisant sur les expertises existantes à proximité.

Pour réaliser tout cela, l'ancien hôpital d'instruction des Armées, fermé en 2016, va être transformé. Actuellement, l'État est propriétaire de la parcelle du bâtiment et en a donné l'usage au ministère des Armées. Le reste de la parcelle – les jardins et la partie historique – restera affectée au ministère des Armées qui continuera à l'utiliser pour le service de santé des Armées.

Aujourd'hui, il y a une réflexion autour de la réhabilitation de cet ancien hôpital, pour respecter son architecture tout en pensant à son évolution. Il s'agit notamment de passer des 53 000 m² aujourd'hui à un objectif de 70 000 m² et d'enlever les petits bâtiments autour essentiellement en préfabriqué.

La réhabilitation permettra d'avoir une structure à la fois plus moderne, plus pertinente et plus économe en termes énergétiques. Par ailleurs, l'ensemble de la réflexion autour de l'évolution de ce bâtiment est portée avec les architectes des Bâtiments de France et avec la Conservation Régionale des Monuments Historiques ainsi que l'ensemble des services de la mairie d'arrondissement, de la Ville de Paris et de la préfecture pour arriver à en faire un ensemble cohérent respectant les grands enjeux réglementaires liés à ce type de réhabilitation.

Concernant le calendrier, ils sont aujourd'hui dans une phase très préliminaire de dessin des grandes lignes anticipées de ce programme. La phase de concertation se termine mi-novembre et sera suivie d'une analyse des interactions avec le public ce qui permettra éventuellement de faire évoluer quelques éléments de programmation. Ensuite, il est prévu qu'il y ait un dialogue post-concertation permettant d'enrichir le programme. Un certain nombre de procédures administratives vont aboutir à la fois à un projet architectural plus précis et à une programmation de travaux qui devraient commencer entre 2024 et 2026 pour se terminer en 2028, date anticipée de réception du site et de l'installation de l'ensemble.

Au démarrage du projet, le coût global est de l'ordre de 360 M€, mais il faut le mettre en perspective avec les gains anticipés dans ce type de programme. Une évaluation socio-économique est donc en cours pour comprendre les éléments qui vont permettre de créer de la valeur médicale, scientifique. Le financement anticipé est un « contrat de concession » c'est-à-dire la mise en place d'un appel d'offres pour des structures privées qui financeraient les travaux et qui pourraient se financer par l'opération et la gestion du bâtiment sur une période qui sera à déterminer pour ces acteurs.

L'installation prévue dans le Val-de-Grâce est plutôt à long terme puisque l'on est sur des échéances à 2028, et dès aujourd'hui, dans le 15 e arrondissement, un premier bâtiment sur 20 000 m² va permettre de démarrer certaines activités. Cette étape de préfiguration et de transition va démarrer dès le mois de décembre 2021 dans le 15 e arrondissement.

Concernant les logements, il est anticipé a ujourd'hui d'avoir une quarantaine de logements pour les étudiants ou les chercheurs étrangers dans le cadre de programmes de collaborations.

Benjamin ISARE indique que Florence Berthout, la Maire, a demandé depuis de nombreuses années que le jardin puisse être ouvert aux Parisiennes et aux Parisiens. Les discussions sont toujours en cours ; ils espèrent pouvoir obtenir rapidement cette ouverture au public.

L'opération Sentinelle (opération de l'armée française de renforcement de la sécurité sur le territoire national en complément du <u>plan Vigipirate</u>, dans le cadre de la lutte antiterroriste) resterait sur le site du Valde-Grâce pendant toute la période des Jeux olympiques et les travaux devraient commencer après les Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Antoine TESNIERE précise que dans la conduite des travaux, ils seront très attentifs, puis qu'il s'agit d'une zone habitée. Tout un programme est mis en place pour avoir un chantier « à faibles nuisances » qui impacte le moins possible l'environnement local.

<u>Travaux station RER Port-Royal – Point étape changement matériel roulant</u>

Sylvie POUGET, Responsable territoriale Paris Ouest, RATP

John TUIL, Chef de projet « adaptation des infrastructures à l'arrivée du nouveau matériel du RER B »

Sylvie POUGET déclare que le RER B est la deuxième ligne la plus fréquentée d'Europe. Au quotidien, il y a 983 000 voyages pour 47 gares, ce qui fait au total 88 km pour cette ligne.

John TUIL présente les travaux qui vont impacter les deux gares du Luxembourg et de Port-Royal qui sont de deux sortes :

- La création et l'adaptation des trémies : le train sera plus capacitaire d'au moins 30 %;
- L'adaptation des quais : le train sera plus large et n'aura pas la même hauteur qu'à l'heure actuelle.

La gare de Port-Royal est située entre le 5^e arrondissement et le 14^e arrondissement dans lequel vont se dérouler les travaux de création d'une nouvelle trémie. Ils vont faire des travaux de gabarit – l'adaptation des quais en hauteur et la création de cette nouvelle trémie – pour les quels la gare sera fermée pendant 6 mois, de mars à août 2022.

Les travaux, pour le nouvel accès et les espaces refuges, se dérouleront de janvier 2022 à mars 2024 : la gare ne sera pas fermée et aucune perturbation pour les voyageurs ou les riverains ne sera générée.

Le futur train aura la particularité d'être en totale autonomie pour les UFR — Utilisateur de Fauteuil Roulant—; il n'y aura plus le besoin d'une tierce personne qui les aide à monter dans le train puis que celui-ci sera équipé de dispositifs de comble lacune et les quais seront exactement à la même hauteur. En cas d'évacuation pour les UFR, il s'agira d'une évacuation différée puis que les ascenseurs et les escaliers mécaniques seront coupés. Les pompiers viendront chercher ces UFR dans des espaces refuges (locaux surpressés à l'abri des fumées, du thermique, etc.) qui vont être créés.

Dans le 14^e, il y aura une base de vie qui sera présente pendant toute la durée des travaux, et les travaux de l'accès supplémentaire situé dans le 14^e arrondissement. Dans le 5^e, la création des espaces refuges va nécessiter la mise en place de puits et d'arrivées d'air en voirie.

Gare du Luxembourg, il y aura également deux types de travaux : l'adaptation des quais et la gestion de l'évacuation. La gare a été fermée au mois de juillet pendant un mois pour traiter les travaux de quais. Les travaux de l'agrandissement de la trémie, du côté Gay-Lussac, vont commencer à partir de mars 2022 à novembre 2023. Dans la mesure où cette gare dispose de suffisamment de trémies en voirie, le projet consiste à améliorer la sécurité. La gare ne sera plus fermée. La base de vie sera située dans le 6^e. Dans le 5^e, il y aura l'emprise qui sera au droit des travaux qu'ils vont réaliser, du côté Gay-Lussac.

Sylvie POUGET ajoute que compte tenu des travaux très importants, la RATP a pensé un dispositif de communication qui comporte plusieurs volets :

- En amont pour préparer le public et les riverains à ces travaux : présentation lors des Conseils de quartier, visite avec les élus du 5^e, panneaux sur les deux gares impactées, lettres d'informations, etc.
- Au début des travaux pour informer les voyageurs des fermetures : brochures, renforcement des panneaux d'information avec indication d'itinéraires de substitutions, courrier d'information, agents canalisateurs pour accompagner et orienter les voyageurs, et médias (ratp.fr, le blog RER B, Twitter)
- Mise en place un chargé d'information de proximité qui est dédié aux habitants : personne qui va faire ce lien entre les riverains, les commerçants, l'équipe de projet. Il sera avant tout une personne de proximité. Son objectif sera, pendant tout le déroulement du chantier, de s'assurer que celui-ci va rester propre, de regarder les panneaux par rapport aux tags et à un certain nombre de choses. Par ailleurs, il essaiera, dans la mesure du possible, de prendre les adresses mail des riverains, s'ils le souhaitent, pour avoir ce lien de proximité. Adresse générique et portable de cette personne (joignable aux horaires de bureau du lundi au vendredi) : adaptation-infrastructures-rerb@ratp.fr , Tél : 07 79 84 28 61

Benjamin ISARE salue le Groupe RATP et Île-de-France Mobilité pour avoir mis en place ce chargé d'information de proximité.

Marine ROSSET demande s'il est possible de signaler les pannes des panneaux qui indiquent les temps d'attente pour les bus et si oui, comment.

Sylvie POUGET l'invite à aller surratp.fr ou sur Twitter de pour remonter ce genre information. Cela leur permet de lancer un signalement, une dépêche, et de faire une intervention.

Projets plébiscités dans le cadre du Budget Participatif

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5^e

Edouard CIVEL, 1er adjoint à la Maire du 5e

Benjamin ISARE indique que dans le Budget Participatif à Paris il a eu 106 000 votants, 84 000 physiques et 21 8000 numériques. Dans le 5°, il y a eu 2 243 votants, ce qui représente 38 votants pour 1 000 habitants (1 500 votants physiques et 730 votants numériques).

Les deux projets lauréats dans le 5^e, plébiscités par les habitants et travailleurs du 5^e sont :

- Améliorer la qualité de vie dans les écoles du 5^e avec 2 097 votes (budget : 1.6M€)
- Amplifier la pratique sportive dans le 5^e avec 2076 votes, comprenant notamment l'aménagement d'un Skate Park du côté des quais pour essayer de limiter les nuisances aux abords de Jussieu. (budget : 1.8M€)

Édouard CIVEL ajoute qu'il était aussi possible de voter au niveau parisien. Voici les deux projets lauréats :

- « Agir pour une ville plus propre » avec 48 169 votes (budget 3M€)
- « Adapter Paris aux effets du réchauffement climatique » avec 43 637 votes (budget 5 M€)

Installation de stations Trilib'

Edouard CIVEL, 1er adjoint à la Maire du 5e

Édouard CIVEL indique que le but des stations Trilib' est d'avoir une possibilité de tri dans l'espace public. Un certain nombre d'immeubles, en particulier dans les arrondissements centraux de Paris — ont des espaces communs très restreints et n'ont pas la place d'installer des poubelles jaunes. Ces points de tri viennent pallier ce manque.

Les stations Trilib' se composent de 4 petits modules : 2 modules jaunes pour le multi-matériau, 1 module blanc pour le verre. Le 4 ème module permet le stockage de matériel fonctionnel pour la Direction de la propreté. Cel a s'installe sur une place et demi e de stationnement. L'intérêt est également d'avoir une collecte très rapide sur ces modules puisqu'elle peut se faire en deux minutes grâce à des camions qui viennent les soulever et récupérer leur contenu.

Pour le 5°, il y a une installation rue Érasme, au 39 rue Gay-Lussac, sur le boulevard de Port-Royal pour le quartier Val-de-Grâce, boulevard Saint-Germain, rue du Gril, et un autre arrivera prochainement rue des Écoles où l'emplacement va probablement être un peu déplacé. Un boîtage d'informations a été réalisé à proximité avant l'installation de ces dispositifs.

Il est demandé aux services de la propreté une attention particulière pour qu'ils s'assurent que cela ne devienne pas des aimants à déchets, et que cela reste des endroits propres.

La Mie de Pain, nouveau gestionnaire du foyer des femmes à la rue

Frédéric BLOT, co-directeur de la Mie de Pain

Frédéric BLOT indique la Mie de Pain prend en charge les personnes en situation de précarité sur la partie hébergement, la partie alimentaire et l'insertion par l'emploi. L'association a été la uréate d'un appel à mobilisation d'intérêts, lancé par la DREAL (Ministère de Tutelle de l'Hébergement et du Logement) et la Mairie du 5°. Elle a ouvert au sein de la mairie du 5° le 1° septembre.

Il y a 15 places disponibles pour l'hébergement de femmes à la rue : 10 places réservées à la veille sociale - les équipes de maraudes qui sillonnent le 5^e arrondissement et les arrondissements limitrophes, le SAMU social, Aurore, la Protection civile, le recueil de la RATP leur envoient les femmes -, 5 places sont destinées à des femmes orientées par le 115. La halte de nuit ouvre à 17 h 00 et ferme le matin à 9 h 00.

Ils leur assurent l'hébergement, la restauration du soir et un accompagnement social, notamment tout ce qui est ouverture de droits. Ils travaillent avec el les en les orientant sur des structures pérennes, de façon à avoir une solution consolidée par rapport à une halte de nuit qui n'est qu'une situation provisoire.

La volonté de La Mie de Pain et de la Mairie du 5 est de développer les partenariats associatifs. Par exemple, la Protection civile va intervenir auprès des femmes sur l'initiation aux gestes de premiers secours puis qu'en situation de rue, ces gestes peuvent être fortement utiles. Une autre association va intervenir sur la fracture numérique. Le but est qu'elles puissent être plus autonomes par la suite et puissent notamment rouvrir leurs droits. Une artiste internationale va également venir en résidence pendant deux mois sur la structure et réaliser des œuvres à base de livres de récupération avec les femmes résidentes de la structure.

Tous les gens qui veulent venir les voir sont les bienvenus. Ils sont à la recherche de bénévoles auprès de ces femmes is olées.

D'autre part, ils ont également repris le flambeau de l'Association Sant' Egidio qui distribuait des repas le dimanche midi sous le porche de la mairie ; cette association se recentrant sur leur paroisse, la Maire, Florence BERTHOUT a demandé à la Mie de Pain de reprendre la distribution. Ils ont ainsi donné environ 80 repas le dimanche midi de la semaine précédente. Deux femmes hébergées sur la structure viennent appuyer les bénévoles pour la distribution des repas.

Point sur les terrasses éphémères

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5^e

Benjamin ISARE rappelle que la Ville de Paris a mis en place des extensions de terrasses pour aider et accompagner les bars et restaurants à se relancer économiquement, à l'issue de la crise sanitaire et des confinements successifs. La Ville a souhaité intégrer ce dispositif de manière pérenne dans le règlement des étalages et terrasses qui s'applique à l'occupation du Domaine public par les bars et restaurants.

Aujourd'hui les restaurateurs et les bars ont l'obligation de faire une demande auprès des services de la Direction de l'Urbanisme pour pouvoir occuper les places de stationnement. Les services de l'Urbanisme croulent sous les demandes et ont instruit à ce jour à peu près 60 demandes, auxquelles ils ont donné beaucoup de refus. Notamment aux établissements qui avaient été très fortement signalés par le biais de l'application « Dans ma rue », (donc constatés par les agents de la police municipale), des établissements ayant fait l'objet de verbalisations pour tapage ou pour nuisance.

La Maire, Florence Berthout, a fait remonter dès le début de l'été, les établissements posant problème. Le 5^e est l'un des premiers et des seuls arrondissements à avoir mis en place une commission de régulation des débits de boissons. Celle-ci se réunit trois fois par an en moyenne – cela peut-être plus en fonction des problématiques rencontrées – et met autour de la table la police nationale, la police municipale, la mairie du 5^e, les associations de professionnels des bars et restaurants, et les associations de commerçants, pour aborder la problématique des établissements qui posent problème. Lors qu'un établissement pose problème il y a d'abord de la médiation et si celle-ci ne fonctionne pas, ils mettent en place quelque chose d'un peu plus répressif pour que la nuisance cesse.

Questions diverses

Un Conseiller de quartier demande s'il était possible de comprendre les causes de la dégradation de la propreté à Paris et quoi faire pour y remédier.

Édouard CIVEL l'informe que dans la plupart des arrondissements de Paris, le fonctionnement de la propreté à Paris se fait sous forme de régie publique : c'est du personnel et du matériel de la Ville de Paris qui procède au nettoyage et à la collecte des ordures. Sur la question des lavages, il va y avoir dans les différentes rues du 5^e arrondissement un à deux lavages à l'eau par semaine dans les rues. Sur les rues très fréquentées les lavages sont plus fréquents et peuvent aller jusqu'à 5 ou 6 fois par semaine dans certains axes spécifiques. Parallèlement, il y a un marché extérieur permettant d'avoir recours une à deux fois dans le mois à des lavages à l'eau chaude.

La Maire, Florence BERTHOUT a demandé à ce que le lavage d'une même rue ait lieu en simultané du côté pair et impair, ce qui n'était pas le cas partout. Cela demande une réorganisation du travail des agents, un peu complexe à mettre en œuvre.

Au cours de l'année écoulée, le nombre de Gluttons (aspirateurs de voirie) a été doublé dans le 5^e. Il est passé de 3 à 7. Cela permet de mécaniser le travail donc de le rendre moins pénible pour les agents et plus

efficace dans leur tenue. Les nouveaux modèles sont équipés de pistolets à eau permettant également d'avoir des actions un peu plus ciblées.

Une équipe « Urgence propreté » intervient l'après-midi, parfois jusqu'à 23 h en période estivale, sur les points particulièrement ciblés (par exemple par le biais de l'application « Dans ma rue »). Par ailleurs, une série d'actions sont entreprises notamment contre la prolifération des rats. Il y a eu un véritable problème avec une rés urgence d'un nombre de rats très important sur une partie plus au nord du 5 e, autour du square Viviani. Ce sont des endroits où il y a eu le remplacement des poubelles existantes par des poubelles inaccessibles aux rats. Il y a également eu la pose de pièges Ekomille permettant d'attraper les rongeurs.

Un contrat avec une régie de quartier du 14^e arrondissement permet d'avoir deux équipes tous les dimanches – une le matin, une l'après-midi – composées de personnes en insertion sociale. Celles-ci vont intervenir en plus pour les axes généralement un peu moins travaillés le dimanche dans le 5^e.

Une Conseillère de quartier remarque que les encombrants et les déchets, meubles et autres appareils peuvent rester plusieurs jours sur les trottoirs.

Benjamin ISARE lui indique qu'il y a eu un phénomène de saturation du ramassage des encombrants en septembre qui est la période propice pour déménager. Sur le 5^e arrondissement, en septembre, il y avait à peu près 5 jours d'attente alors que d'habitude, c'est 48 heures, et dans le 13^e arrondissement, on est monté jusqu'à presque 10 jours d'attente.

Un Conseiller de quartier s'interroge sur la longueur des travaux rue de l'Arbalète.

Edouard CIVEL lui précise que ces travaux ne consistent pas uniquement à refaire la chaussée. En effet il va y avoir l'aménagement de jardinières en pleine terre – environ 200 m² de jardinières en pleine terre dans la rue – et la plantation de 9 arbres. Cela présuppose de s'assurer que les réseaux en dessous sont bien isolés des infiltrations potentielles, etc. Cela nécessite un travail qui va arriver à son terme au mois de novembre. Il y aura également une cinquantaine de places pour vélos.

Une Conseillère de quartier remarque qu'après les ravalements de façade des immeubles et des travaux de devanture de commerces, parfois les plaques indiquant les noms de rue disparaissent.

Benjamin ISARE lui répond de le signaler sur l'application « Dans ma rue ». Cette application renvoie un message aux équipes de la propreté si cela concerne la propreté, à la voirie si cela concerne la voirie. Une intervention est ensuite programmée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 38.